

Département de l'Eure

Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME



A N N E X E **Zones inventoriées au titre de l'environnement** **ZNIEFF et NATURA 2000**

Approbation	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
-------------	--

ZONES INVENTORIEES AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

L'article 23 de la loi "paysage" dispose que "l'État peut décider l'élaboration d'inventaires locaux et régionaux du patrimoine faunistique et floristique".

L'inventaire ZNIEFF établi au plan national n'a pas de portée réglementaire directe. Toutefois, les intérêts scientifiques qu'il recense constituent un enjeu d'environnement de niveau supra-communal qui doit être pris en compte dans les plans locaux d'urbanisme.

Les ZNIEFF de type I sont des sites particuliers généralement de taille réduite, qui présentent un intérêt spécifique et abritent des espèces animales ou végétales protégées bien identifiées. Ils correspondent donc à un enjeu de préservation.

Les ZNIEFF de type II sont des ensembles géographiques importants, qui désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés. Cette notion d'équilibre n'exclut donc pas que, dans une ZNIEFF de type II, des terrains puissent être classés dans des zones où des constructions ou des installations sont permises sous réserve du respect des écosystèmes.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement informe que la commune de Louviers est concernée par six ZNIEFF (cf fiches et cartes ci-après) :

- deux ZNIEFF de type II de première génération, intitulée « la forêt de Bord, la forêt de Louviers, le bois Saint Didier » et Vallée de l'Eure d'Acquigny à Menilles et basse vallée de l'Iton.
- quatre ZNIEFF de type I de seconde génération, intitulées :
 - « la mare Lubin »,
 - « les longues raies »,
 - « le bois du tir »,
 - « la mare Cailloux ».

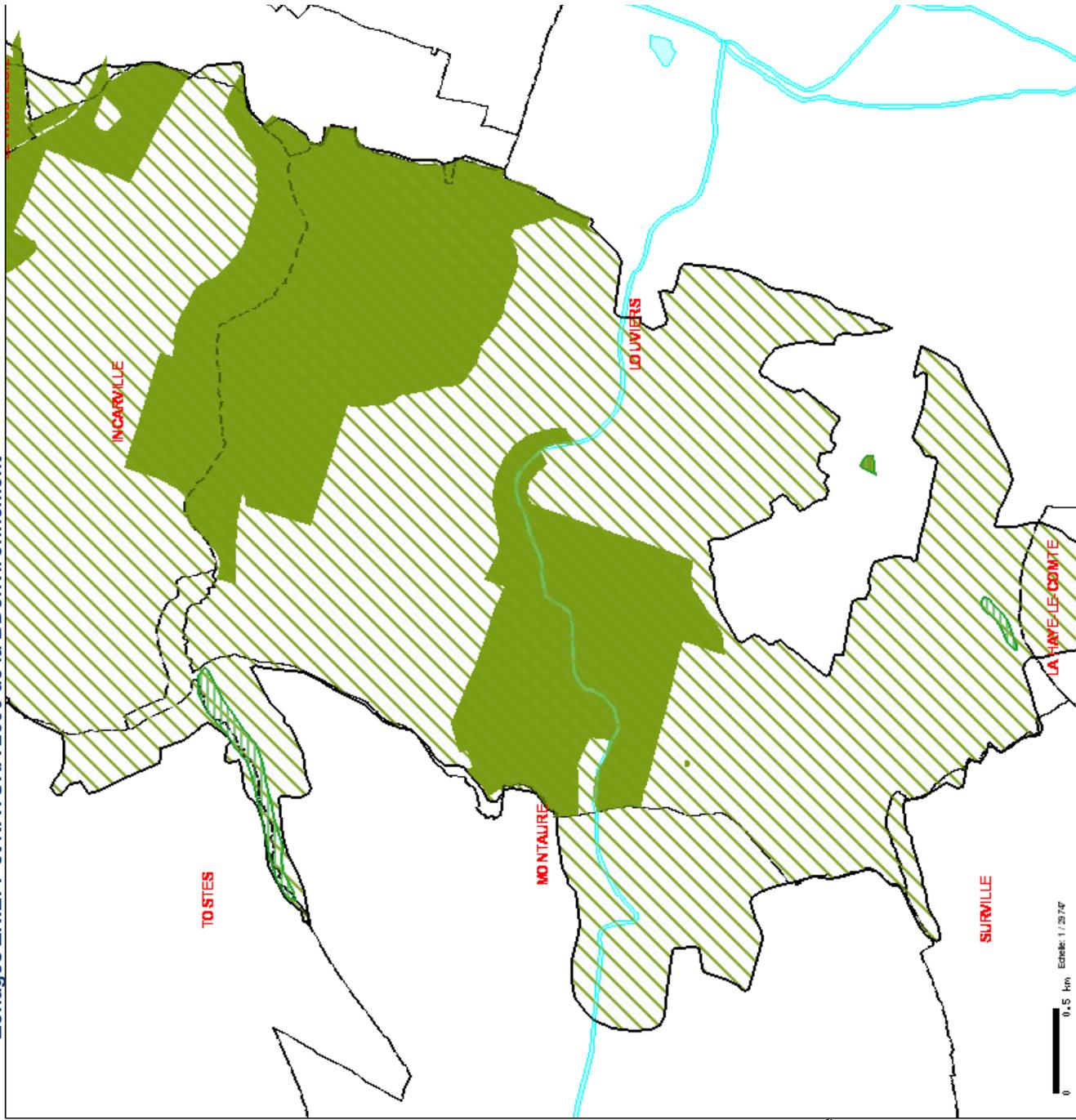
Ces nouvelles ZNIEFF sont issues de la modernisation de l'inventaire des ZNIEFF qui remplace l'inventaire de première génération. Les fiches provisoires de ces ZNIEFF de seconde génération sont jointes ci-après.

Le réseau NATURA 2000

Le réseau NATURA 2000 est un réseau écologique majeur qui doit structurer durablement le territoire européen et contribuer à la préservation de la diversité biologique à laquelle l'Union européenne s'est engagée dans le cadre de la convention de RIO adoptée au Sommet de la Terre en juin 1992. L'objectif de ce réseau est d'assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces et d'espaces naturels reconnus d'intérêt communautaire. Il doit aussi contribuer à la mise en œuvre d'un développement durable conciliant les exigences écologiques des habitats naturels et des espèces avec les exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités locales.

La commune est concernée par une Zone Spéciale de Conservation, intitulée « la vallée de l'Eure », désigné au titre de la directive européenne du 21 mai 1992 dite « directive habitats, faune, flore ». (cf fiche et carte ci-après). Cette directive a pour objet la conservation d'habitats naturels et d'espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire énumérés dans les annexes de la directive. Ce site fait l'objet d'un document d'objectifs, organisant sa gestion conservatoire et contractuelle, consultable à l'adresse suivante : <http://www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr>.

Zonages ZNIEFF et NATURA 2000 de la BD'environnement



- BD'environnement nature et paysage
- nature et biodiversité
- gestions contractuelles et engagements internationaux
- sites Natura2000 Directive Habitats (ZSC, SIC, pSIC) de Haute-Normandie
- sites Natura2000 Directive Oiseaux (ZPS) de Haute-Normandie
- inventaires patrimoniaux
- znief de type I de Haute-Normandie
- znief de type II de première génération en Haute-Normandie
- Hydrographie
- hydrographie (BD Carthage) MEDD IGN
- Localisation
- Département
- Commune
- nom des communes

LA FORET DE BORD, LA FORET DE LOUVIERS, LE BOIS DE SAINT-DIDIER

Liste des communes concernées : CRIQUEBEUF SUR SEINE, INCARVILLE, LA HARENGERE, LA HAYE LE COMTE, LA HAYE MALHERBE, LA SAUSSAYE, LE VAUDREUIL, LERY, LES DAMPS, LOUVIERS, MANDEVILLE, MARTOT, MONTAURE, PONT DE L'ARCHE, SAINT CYR LA CAMPAGNE, SAINT DIDIER DES BOIS, SAINT GERMAIN DE PASQUIER, SAINT PIERRE LES ELBEUF, SURVILLE, TOSTES, VAL DE REUIL, VRAIVILLE

Date de la description : 1987

Date(s) de mise à jour :

Altitude minimum : 20 m - *Altitude maximum :* 140 m

Superficie : 6646,5 ha

Typologie de la zone : Groupement boisé hors bois calcicole

Lithologie : SABLES ET ALLUVIONS SILICEUX, ARGILES, MARNES OU LIMONS

Activités sur la zone : SYLVICULTURE, AUTOROUTE ET GRANDES ROUTES

Mesures de gestion et de protection : INDETERMINE

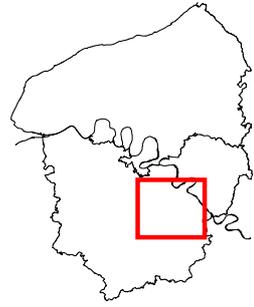
Principaux intérêts : ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE, BOTANIQUE, PAYSAGER

Intérêt de la zone : La forêt domaniale de Bord possède un rôle écologique fonctionnel primordial en tant qu'élément de diversité biologique et zone refuge pour la flore et la faune sauvages. Les boisements de cette forêt sont diversifiés : pinède, hêtraie, chênaie, ... Des secteurs de hêtraie sont particulièrement remarquables sur le plan paysager. Par ailleurs, la forêt possède un rôle de régulation des facteurs climatiques et de protection contre l'érosion.

Evolution et proposition de gestion : Cette forêt est particulièrement fréquentée par les promeneurs. La limitation de la fréquentation par les automobiles permet de conserver des lieux de calme, nécessaires à la faune sauvage (la forêt est traversée par l'A13 et la N13). L'enrésinement des boisements parfois important, et les coupes à blanc abusives encore réalisées, sont des menaces pour le site.

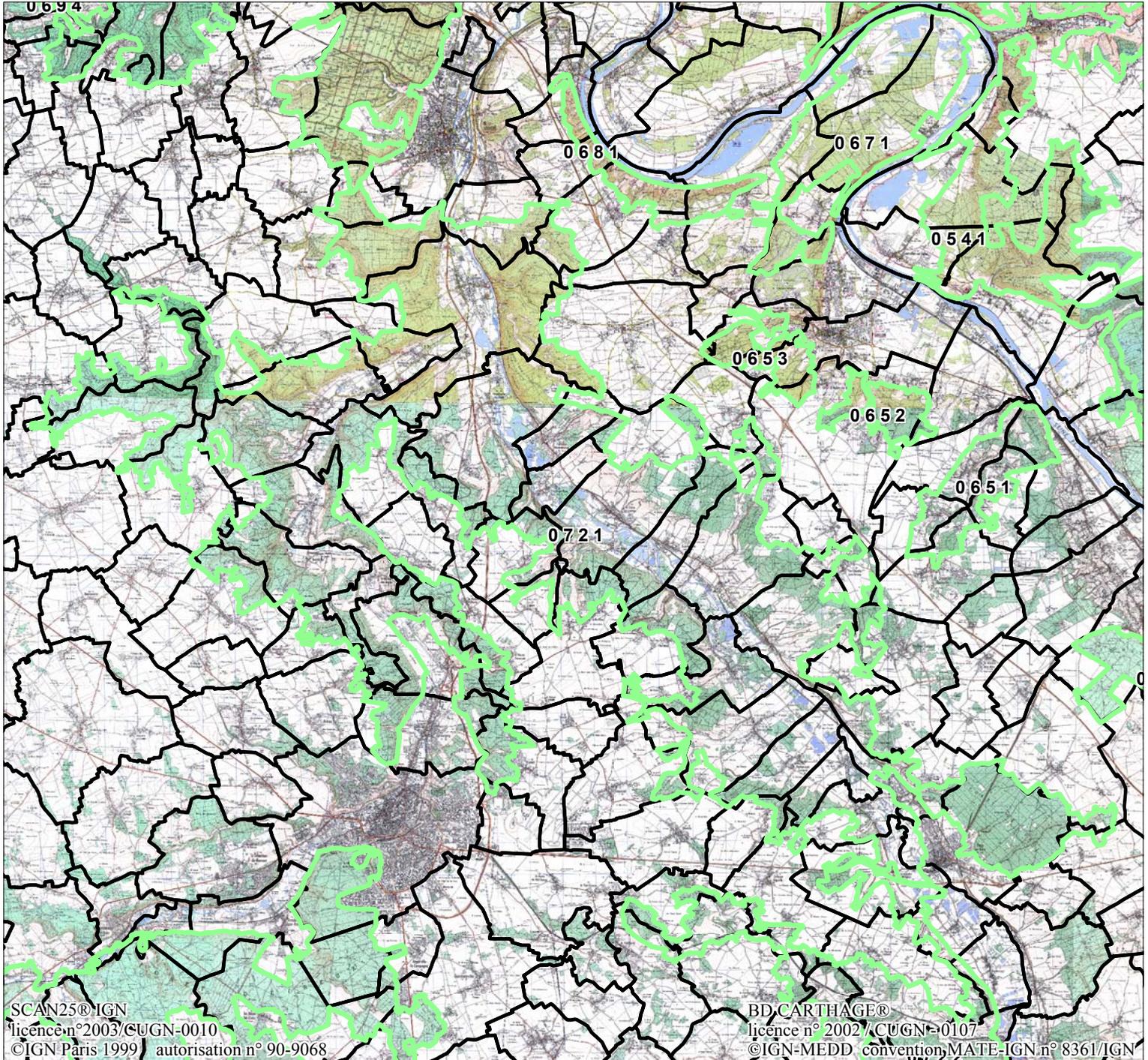
CARTE

de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
de type II n° 0721



230009110

LA VALLEE DE L'EURE D'ACQUIGNY A MENILLES, LA BASSE VALLEE DE L'ITON



SCAN25©IGN
licence n°2003/CUGN-0010
©IGN Paris 1999 autorisation n° 90-9068

BD CARTHAGE©
licence n° 2002/CUGN-0107
©IGN-MEDD convention MATE-IGN n° 8361/IGN

carte présentée au 1 / 175 000 ème

carte n°61

0 5 10 km

LA VALLEE DE L'EURE D'ACQUIGNY A MENILLES, LA BASSE VALLEE DE L'ITON

Liste des communes concernées : ACQUIGNY, AIGLEVILLE, AILLY, AMFREVILLE SUR ITON, AUTHEUIL AUTHOUILLET, AVIRON, BACQUEPUIS, BERENGEVILLE LA CAMPAGNE, BONCOURT, BROSVILLE, CAILLOUET ORGEVILLE, CAILLY SUR EURE, CANAPPEVILLE, CHAIGNES, CHAMBRAY, CHAMPENARD, CROISY SUR EURE, DARDEZ, DOUAINS, ECARDENVILLE SUR EURE, ECAUVILLE, EMALLEVILLE, EVREUX, FAUVILLE, FEUGUEROLLES, FONTAINE BELLENGER, FONTAINE HEUDEBOURG, FONTAINE SOUS JOUY, GAUCIEL, GRAVIGNY, HARDENCOURT COCHEREL, HEUDEBOUVILLE, HEUDREVILLE SUR EURE, HONDOUVILLE, HOUETTEVILLE, HOULBEC COCHEREL, HUEST, IRREVILLE, JOUY SUR EURE, LA CHAPELLE DU BOIS DES FAULX, LA CHAPELLE REANVILLE, LA CROIX SAINT LEUFROY, LA HAYE LE COMTE, LA VACHERIE, LE BOULAY MORIN, LE MESNIL FUGUET, LE MESNIL JOURDAIN, LOUVIERS, MENILLES, MISEREY, NORMANVILLE, PACY SUR EURE, PINTERVILLE, QUITTEBEUF, REUILLY, ROUVRAY, SACQUENVILLE, SAINT AQUILIN DE PACY, SAINT AUBIND'ECROSVILLE, SAINT AUBIN SUR GAILLON, SAINT GERMAIN DES ANGLES, SAINT JULIEN DE LA LIEGUE, SAINT VIGOR, SAINTE COLOMBE PRES VERNON, SASSEY, SURVILLE, TOURNEVILLE, VAUX SUR EURE, VENON, VILLETES, VIRONVAY

Date de la description : 1987

Date(s) de mise à jour :

Altitude minimum : 20 m - *Altitude maximum :* 160 m

Superficie : 20933,17 ha

Typologie de la zone : Pelouse calcicole, Bois calcicole, Prairie humide, Cours d'eau, Etang, Falaise, Eboulis

Lithologie : ARGILES, MARNES OU LIMONS, CRAIE, SABLES ET ALLUVIONS CALCAIRES

Activités sur la zone : AGRICULTURE, SYLVICULTURE, ELEVAGE, PECHE, CHASSE, AUTOROUTE ET GRANDES ROUTES

Mesures de gestion et de protection : INDETERMINE

Principaux intérêts : ECOLOGIQUE, BOTANIQUE, FAUNISTIQUE, PRESENCE D'ESPECES RARES

Intérêt de la zone : Cette vallée joue un rôle fonctionnel primordial: c'est un élément de diversité régionale et une zone refuge pour la flore et la faune. Elle a aussi un rôle de régulation des facteurs climatiques et de protection contre l'érosion.

Evolution et proposition de gestion : La populiculture, le drainage et l'abandon des prairies sont des menaces qui pèsent sur le site.

1 INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN		0-TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone																					
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Haute-Normandie	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 84010000 / Zone de type : 1	IDENTIFIANT NATIONAL 230009095																					
3-NOM DE LA ZONE MARE SAINT LUBIN		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1987 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/2006																					
5-LOCALISATION <p>a) Département(s) et commune(s) : - LOUVIERS (27375)</p> <p>b) Altitude(s): 122 m à m.</p> <p>c) Superficie: 0 hectares.</p>																							
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - DIREN HAUTE-NORMANDIE (2006)																							
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX <p>b) Milieux autres</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cde Corine*</th> <th>Habitat Corine</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5">* Cde Corine : cde habitat Corine Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>22</td> <td>Eaux douces stagnantes</td> <td>BUCHET J.</td> <td></td> <td>à</td> </tr> <tr> <td>224</td> <td>Vegetations aquatiques</td> <td>BUCHET J.</td> <td></td> <td>à</td> </tr> </tbody> </table>				Cde Corine*	Habitat Corine	Source	Surface*	Observation*	* Cde Corine : cde habitat Corine Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					22	Eaux douces stagnantes	BUCHET J.		à	224	Vegetations aquatiques	BUCHET J.		à
Cde Corine*	Habitat Corine	Source	Surface*	Observation*																			
* Cde Corine : cde habitat Corine Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																							
22	Eaux douces stagnantes	BUCHET J.		à																			
224	Vegetations aquatiques	BUCHET J.		à																			
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS <p>a) Géomorphologie - 30 Mare, mardelle</p> <p>b) Activités humaines</p> <p>c) Statuts de propriété</p> <p>d) Mesures de protection</p> <p>e) Délimitations</p> <p>f) Autres inventaires - ZSC (Directive Habitats)</p>																							
9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE																							
10-CRITÈRES D'INTÉRÊT <p>a) Patrimonial</p> <p>b) Fonctionnel</p> <p>c) Complémentaire</p>																							

1

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- La Mare Saint-Lubin est l'une des mares des plateaux du département de l'Eure les plus riches sur le plan biologique. Elle présente des herbiers aquatiques et des ceintures de végétation particulièrement bien développés qui abritent un nombre important d'espèces végétales déterminantes à l'inventaire ZNIEFF.

On peut citer : le Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*), l'Ache inondée (*Apium inundatum*), la Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), la Véronique à écussons (*Veronica scutellata*), l'Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*), le Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), l'Utrriculaire citrine (*Utricularia australis*), espèce protégée en Haute-Normandie, le Bident penché (*Bidens cernua*). La rainette verte (*Hyla arborea*) fréquente également cette pièce d'eau.

Notons enfin que les espèces végétales déterminantes à l'inventaire ZNIEFF suivantes : la Damasonie étoilée (*Damasonium alisma*), espèce protégée au niveau national observée en 1999, l'à%pilobe des marais (*Epilobium palustre*) observée en 1996, le Scirpe sétacé (*Isolepis setacea*) observé en 1997 et la Salicaire pourpier (*Lythrum portula*) observée en 1987 n'ont pas été vues lors des inventaires de cette année 2006.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	BUCHET J.		

 INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN		0-TYPE DE PROCÉDURE		
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Haute-Normandie		2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : prov41 / Zone de type : 1		
3-NOM DE LA ZONE LES LONGUES RAIES		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/2007 ANNÉE DE MISE A JOUR		
5-LOCALISATION				
a) Département(s) et commune(s) : - INCARVILLE (27351) - LOUVIERS (27375) - VAL-DE-REUIL (27701)				
b) Altitude(s): 38 m à 107 m.				
c) Superficie: 339 hectares.				
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - DIREN HAUTE-NORMANDIE				
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX				
b) Milieux autres				
Cde Corine*	Habitat Corine	Source	Surface*	Observation*
* Cde Corine : code habitat Corine Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation				
22	Eaux douces stagnantes	LEGRAND J.P. (ONF)		à
2212	Eaux mésotrophes	LEGRAND J.P. (ONF)		à
2233	Groupements à bidens tripartitus	LEGRAND J.P. (ONF)		à
382	Prairies de fauche de basse altitude	LEGRAND J.P. (ONF)		à
4112	Hétraies atlantiques acidiphiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à
4113	Hétraies neutrophiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS				
a) Géomorphologie				
- 30 Mare, mardelle - 57 Vallon - 61 Plateau				
b) Activités humaines				
- 02 Sylviculture - 05 Chasse				
c) Statuts de propriété				
- 61 Domaine privé de l'état				
d) Mesures de protection				
- 21 Forêt domaniale				
e) Délimitations				
- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats				
f) Autres inventaires				
9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE				
10-CRITÈRES D'INTÉRÊT				
a) Patrimonial				
- 10 Ecologique - 30 Floristique				
b) Fonctionnel				
- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales				

1

c) Complémentaire

- 81 Paysager

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Pléridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cette ZNIEFF est située au Sud-Est de la forêt domaniale, à proximité des communes de Louviers et Incarville. Les peuplements présents sont essentiellement des futaies régulières de feuillus ou de résineux ainsi que des futaies irrégulières. Ils reposent sur des sols à formations argilo-limoneuses à silex, très caillouteuses et en bas de pente sur des colluvions très limoneuses. A noter que *Pulmonaria angustifolia*, *Lathyrus linifolius* et *Datura stramonium* qui sont deux espèces très rares en Haute-Normandie ont été observées. Dans cette ZNIEFF figure la mare Corbet. On y note la présence d'*Oenanthe aquatica* qui est une espèce protégée à l'échelle régionale.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	LEGRAND J.P. (ONF)		

1- INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN		0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone																									
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Haute-Normandie	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : prov42 / Zone de type : 1	IDENTIFIANT NATIONAL 230030468																									
3-NOM DE LA ZONE BOIS DU TIR		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/2007 ANNÉE DE MISE A JOUR																									
5-LOCALISATION <p>a) Département(s) et commune(s) : - LOUVIERS (27375)</p> <p>b) Altitude(s): 41 m à 97 m.</p> <p>c) Superficie: 194 hectares.</p>																											
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - DIREN HAUTE-NORMANDIE																											
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX <p>b) Milieux autres</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cde Corine*</th> <th>Habitat Corine</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>22</td> <td>Eaux douces stagnantes</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> <tr> <td>362</td> <td>Prairies de fauche de basse altitude</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> <tr> <td>4112</td> <td>Hêtraies atlantiques acidiphiles</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> <tr> <td>4113</td> <td>Hêtraies neutrophiles</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Cde Corine : code habitat Corine Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</p>			Cde Corine*	Habitat Corine	Source	Surface*	Observation*	22	Eaux douces stagnantes	LEGRAND J.P. (ONF)		à	362	Prairies de fauche de basse altitude	LEGRAND J.P. (ONF)		à	4112	Hêtraies atlantiques acidiphiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à	4113	Hêtraies neutrophiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à
Cde Corine*	Habitat Corine	Source	Surface*	Observation*																							
22	Eaux douces stagnantes	LEGRAND J.P. (ONF)		à																							
362	Prairies de fauche de basse altitude	LEGRAND J.P. (ONF)		à																							
4112	Hêtraies atlantiques acidiphiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à																							
4113	Hêtraies neutrophiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à																							
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS <p>a) Géomorphologie - 57 Vallon - 61 Plateau</p> <p>b) Activités humaines - 02 Sylviculture - 05 Chasse</p> <p>c) Statuts de propriété - 61 Domaine privé de l'état</p> <p>d) Mesures de protection - 21 Forêt domaniale</p> <p>e) Délimitations - 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats</p> <p>f) Autres inventaires</p>																											
9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE																											
10-CRITÈRES D'INTÉRÊT <p>a) Patrimonial - 10 Ecologique - 30 Floristique</p> <p>b) Fonctionnel - 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</p> <p>c) Complémentaire - 81 Paysager</p>																											
Page 1																											

1

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cette ZNIEFF se situe au Sud du massif de Bord-Louviers et se caractérise par un relief assez mouvementé. Les futaies irrégulières de chênes et les futaies régulières de résineux constituent les principaux peuplements de cette zone. La nature des types de sols est très variable mais il semblerait que les formations argilo-limoneuses plus ou moins caillouteuses dominent avec, en situation de bas de pente, des sols sur limons assez profonds.
Dans cette zone, plusieurs stations à *Rosa tomentosa*, *Potentilla argentea* et *Daphne mezereum* qui sont des espèces rares à très rares en Haute-Normandie, ont été observées.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	LEGRAND J.P. (ONF)		

1		INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN		0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone																
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Haute-Normandie		2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : prov43 / Zone de type : 1		IDENTIFIANT NATIONAL 230030469																
3-NOM DE LA ZONE MARE CAILLOUX				4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/07 ANNÉE DE MISE A JOUR																
5-LOCALISATION																				
a) Département(s) et commune(s) : - LOUVERS (27375)																				
b) Altitude(s): 125 m à m.																				
c) Superficie: 0 hectares.																				
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - DIREN HAUTE-NORMANDIE																				
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX																				
b) Milieux autres																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cde esp*</th> <th>Nom espèce</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5">* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>2212</td> <td>Eaux mésotrophes</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> </tbody> </table>						Cde esp*	Nom espèce	Source	Surface*	Observation*	* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					2212	Eaux mésotrophes	LEGRAND J.P. (ONF)		à
Cde esp*	Nom espèce	Source	Surface*	Observation*																
* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																				
2212	Eaux mésotrophes	LEGRAND J.P. (ONF)		à																
c) Milieux périphériques																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cde esp*</th> <th>Nom espèce</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5">* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>4112</td> <td>Hétraies atlantiques acidiphiles</td> <td>LEGRAND J.P. (ONF)</td> <td></td> <td>à</td> </tr> </tbody> </table>						Cde esp*	Nom espèce	Source	Surface*	Observation*	* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					4112	Hétraies atlantiques acidiphiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à
Cde esp*	Nom espèce	Source	Surface*	Observation*																
* Cde esp : code espèce Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																				
4112	Hétraies atlantiques acidiphiles	LEGRAND J.P. (ONF)		à																
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS																				
a) Géomorphologie - 30 Mare, mardelle																				
b) Activités humaines - 02 Sylviculture																				
c) Statuts de propriété - 61 Domaine privé de l'état																				
d) Mesures de protection - 21 Forêt domaniale																				
e) Délimitations - 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats																				
f) Autres inventaires																				
9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE																				
10-CRITÈRES D'INTÉRÊT																				
a) Patrimonial - 10 Ecologique - 30 Floristique																				
b) Fonctionnel - 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales																				
c) Complémentaire - 81 Paysager																				

1**11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES**

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE**13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL**

- *Spirodela polyrhiza* est une espèce végétale considérées comme étant rare dans la région Haute-Normandie.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	LEGRAND J.P. (ONF)		

LA VALLEE DE L'EURE

Site proposé au titre de la Directive Habitats pour les habitats et espèces suivants :

Habitats :

- milieux herbacés : **éboulis calcaire, pelouse calcicole à orchidées**, formation à genévriers, **pelouse karstique**

- milieux forestiers : hêtraie à humus doux, hêtraie calcicole à Lauréole, **forêt de ravin**

Espèces :

- insectes : **Ecaille chinée** (*Callimorpha quadripunctura*), Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Superficie (ha) : 2701

Liste des communes concernées : ACQUIGNY, AILLY, AMFREVILLE-SUR-ITON, AUTHEUIL-AUTHOUILLET, BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE, BOISSET-LES-PREVANCHES, BONCOURT, LE BOULAY-MORIN, BROSVILLE, CAILLOUET-ORGEVILLE, CAILLY-SUR-EURE, CANAPPEVILLE, CHAMBRAY, LE CORMIER, CROISY-SUR-EURE, LA CROIX-SAINT-LEUFROY, CROTH, ECARDENVILLE-SUR-EURE, EVREUX, EZY-SUR-EURE, FAINS, FEUGUEROLLES, FONTAINE-HEUDEBOURG, FONTAINE-SOUS-JOUY, GADENCOURT, GARENNES-SUR-EURE, HARDENCOURT-COCHEREL, LA HAYE-LE-COMTE, HEUDREVILLE-SUR-EURE, HONDOUVILLE, HOUETTEVILLE, HOULBEC-COCHEREL, IRREVILLE, IVRY-LA-BATAILLE, JOUY-SUR-EURE, LOUVIERS, MENILLES, MEREY, LE MESNIL-JOURDAIN, MONTAURE, MUZY, NEUILLY, NORMANVILLE, PACY-SUR-EURE, PARVILLE, PINTERVILLE, LE PLESSIS-HEBERT, REUILLY, SAINT-AQUILIN-DE-PACY, SAINT-AUBIN-D'ECROSVILLE, SAINT-VIGOR, TOSTES, LA VACHERIE

Qualité et importance : La vallée d'Eure possède sur ses deux versants des pelouses et des bois calcicoles exceptionnels par la flore et la faune qui s'y développent.

L'originalité de ces milieux est liée à la nature crayeuse du sol et à l'orientation nord/sud de la vallée qui permet des remontées d'influences climatiques plus chaudes et continentales dans le contexte général humide et atlantique de la Normandie.

De ce fait la vallée constitue la limite nord de leur répartition pour de nombreuses espèces d'affinités méridionales, voire méditerranéennes, les exemples les plus remarquables étant la Cigale et le Léopard vert, mais c'est aussi le cas pour plusieurs espèces végétales comme le Limodore à feuilles avortées ou l'Anémone hépatique.

De même, certaines espèces d'affinités continentales sont présentes dans la vallée d'Eure bien que très éloignées de leur zone géographique habituelle, par exemple la Scorzonère d'Autriche et la Koelerie du Valais dont les stations les plus proches se trouvent en Bourgogne.

La vallée présente cinq habitats d'intérêt communautaire. Ils se répartissent en deux séries :

- une série herbacée : les formations herbeuses calcicoles qui comptent trois habitats éligibles à la Directive dont deux prioritaires :

- les **éboulis calcaires**, formations sur lesquelles se développe une végétation rase pionnière très originale. Deux espèces au moins sur ces éboulis sont très rares au niveau européen : le Gaillet de Fleurot et le Léontodon des éboulis.

- les **pelouses calcicoles**, riches en orchidées remarquables. Cet habitat ouvert présente un intérêt exceptionnel par sa richesse en espèces rares pour la région. Autrefois entretenues par un pâturage extensif, elles sont aujourd'hui menacées par l'enfrichement et le boisement. Par rapport à

celles de la vallée de la Seine, les pelouses de la vallée d'Eure sont plus riches en espèces thermophiles et continentales comme par exemple la Gentiane d'Allemagne.

- les formations à genévriers sur pelouses calcaires, habitat à rapprocher des pelouses sèches mais qui s'en distingue par la présence du genévrier, petit conifère très piquant. Cet habitat, bien représenté en vallée d'Eure, y est assez bien conservé mais également menacé par l'enfrichement.

- une série boisée, avec deux habitats forestiers éligibles:

- la hêtraie calcicole à Lauréole, habitat forestier le mieux représenté où il présente une variante à Anémone hépathique tout-à-fait remarquable pour la région.

- la **forêt de ravin** : la vallée présente des ravins, dépressions très encaissées, où se développe un milieu forestier dominé par le frêne ou l'érable, et riche en fougères (Scolopendre, Polystics). En situation intermédiaire entre les forêts de ravins continentales et celles plus typiquement atlantiques de la zone littorale, la forêt de ravin de la vallée d'Eure est particulièrement originale.

Le site proposé au réseau Natura 2000 regroupe la quasi totalité des pelouses présentes dans la vallée.

Il est nécessaire de préserver une surface suffisante avec des capacités d'échanges entre les pelouses afin d'éviter les isolements de populations pouvant entraîner des dérives génétiques et la disparition des espèces spécifiques. De plus il existe un gradient climatique du sud au nord de la vallée, qu'il importe de conserver.

Par contre, ces milieux de pelouses sont relativement autonomes et ne nécessitent que très peu de protection périphérique. De ce fait, même des coteaux périurbains comme à Evreux ou à Ezy gardent tout leur intérêt et restent éligibles.

Ces habitats abritent cinq espèces de l'annexe II de la Directive dont une prioritaire : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Grand Murin (*Myotis myotis*), Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), **Ecaille chinée** (*Callimorpha quadripunctaria*), Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

Vulnérabilité : Pressions anthropiques actuellement assez faibles. Toutefois perdurent les risques d'urbanisation sur certains coteaux, d'enfrichement sur les pelouses les plus pentues et de mise en culture pour les pelouses les moins pentues.

Orientations de gestion : Le document d'objectifs est confié au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), désigné opérateur principal, aidé pour le milieu pelouse par le Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie.

Les études préalables de l'état de conservation des habitats ont été en partie réalisées. Elles mettent en évidence un assez bon état de conservation des habitats. Cependant l'abandon quasi total des pratiques pastorales sur les pelouses entraîne la fermeture de ces dernières et la stabilisation des éboulis, évolution particulièrement néfaste pour ces milieux.

L'objectif principal de gestion sera donc la mise en place, sur la base du volontariat et avec l'aide de contrats Natura 2000, d'une gestion limitant le développement des espèces envahissantes, par fauche ou pâturage sur l'ensemble des milieux herbacés du site. D'ores et déjà certains propriétaires ont passé une convention de gestion avec le Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie pour entretenir leurs pelouses par le pâturage.

En certains endroits, il serait également nécessaire de maîtriser la fréquentation du public dont le piétinement excessif peut nuire à la bonne conservation des pelouses à orchidées.

L'objectif de gestion des milieux forestiers est le maintien d'une futaie claire ou d'un taillis sous futaie favorisant une flore de sous-bois diversifiée.

Le document d'objectifs précisera ces objectifs et les moyens mis en œuvre pour y accéder.

Etat : Site d'Intérêt Communautaire

Date d'état : enregistré le 07/12/2004